

Aperçu du secteur de l'énergie : 2018 – 2019

Protection des consommateurs

 Nombre de consommateurs d'électricité :

5 213 918

Nombre de consommateurs résidentiels et de petites entreprises :

5 158 178

 Nombre de consommateurs de gaz naturel :

3 681 393

Nombre de consommateurs résidentiels et de petites entreprises :

3 664 663

Supervision du secteur

Nombre d'entreprises du secteur de l'électricité que la CEO réglemente ou à qui elle délivre des permis :

 69 distributeurs	8 transporteurs	465 producteurs	2 agences : Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité et Entité responsable des compteurs intelligents	111 grossistes	63 détaillants	31 fournisseurs de compteurs divisionnaires	16 fournisseurs de stockage d'électricité
--	---------------------------	---------------------------	---	--------------------------	--------------------------	---	---

Nombre d'entreprises du secteur du gaz naturel que la CEO réglemente ou à qui elle délivre des permis :

 2 distributeurs	32 agents de commercialisation
---	--

Participation des consommateurs

Nous avons tenu **13 assemblées communautaires** dans **12** localités partout en Ontario concernant les requêtes tarifaires majeures

Une somme de **3,0 millions de dollars** a été fournie à des groupes d'intervenants afin de financer leur participation : des groupes de consommateurs, de fabricants, d'agriculteurs, de propriétaires fonciers ainsi que des collectivités autochtones

Nombre d'audiences et d'instances de la CEO où des intervenants ont participé : **52**

Contacts initiés par les consommateurs

8 765

contacts reçus

Demandes principales :

Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE), Programme d'aide aux impayés d'énergie (AIE), demandes de renseignements sur les licences, les débranchements, les renouvellements et les modifications de contrats

Soutien aux consommateurs à faible revenu

Le Programme d'aide aux impayés d'énergie a été utile pour **14 000 consommateurs** avec **5,9 millions de dollars** en financement d'urgence pour les aider à payer leurs factures de gaz naturel et d'électricité

Le Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité a aidé en moyenne plus de **239 000+** ménages à faible revenu par mois avec près de **166 millions de dollars** en crédit sur la facture au cours de l'année

Énergie fiable et durable

Infrastructure



Réseau de distribution de l'électricité – actifs totaux :

26 215 324 533 \$¹

2,1 milliards de dollars¹
investis dans le réseau d'électricité

551 km¹
de nouveaux câbles et de nouvelles installations
de distribution

641 km
de lignes de transport d'électricité dont la
construction est approuvée



Réseau de distribution du gaz naturel – actifs totaux :

18 100 774 972 \$¹

168 millions de dollars
investis dans les infrastructures de gaz naturel

Approbation de la construction et
du remplacement de

36 km
de gazoducs :

- 4,8 km dans la ville de Toronto
- 7,0 km dans la municipalité régionale de Durham
- 19,0 km dans la ville de Lakeshore et dans la ville de Kingsville, dans le comté d'Essex
- 5,2 km dans les comtés d'Oxford et de Norfolk

Gestion des coûts



Facture mensuelle moyenne de gaz
naturel pour le secteur résidentiel :

71,26 \$

Les charges d'exploitation de la CEO par consommateur annuellement en 2018–2019 étaient de **5,16 \$**, une réduction de **0,18 \$** en raison d'une augmentation des coûts liés aux salaires et aux avantages sociaux découlant de la dotation des postes vacants et de l'inflation.



Facture mensuelle
moyenne d'électricité
pour le secteur résidentiel :

113,26 \$²

Des augmentations de tarif de **0,25 %**, en moyenne, pour les **54** distributeurs d'électricité qui ont déposé des demandes de hausse annuelle liée au taux d'inflation.

Environ **12,2 millions de dollars** en augmentations tarifaires évitées grâce à notre examen de **6** requêtes tarifaires importantes présentées par des distributeurs d'électricité

Nombre de requêtes tarifaires rendues : **74**
Nombre de décisions rendues : **272**

¹ Source : Données de présentation de rapports et tenue de dossiers de 2018 telles que transmises par les distributeurs de gaz naturel et d'électricité le 30 avril 2018 (pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2018).

² Données qui reflètent les répercussions de la Loi de 2017 sur le Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables.